

---

États financiers de  
La Fondation canadienne du rein

31 décembre 2018

---

---

Rapport de l'auditeur indépendant .....	1
État des résultats .....	2
État de l'évolution des soldes de fonds .....	3
État de la situation financière.....	4
État des flux de trésorerie .....	5
Notes complémentaires.....	6-15

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de  
La Fondation canadienne du rein

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de La Fondation canadienne du rein (la « Fondation du rein »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2018, et les états des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, à l'exception des incidences de la situation décrite dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », ces états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation du rein au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, La Fondation canadienne du rein tire ses revenus d'activités de collectes de fonds dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, l'audit de ces revenus s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de La Fondation canadienne du rein et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des appuis du public, des legs et dons en mémoire, de l'excédent des revenus sur les dépenses et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017, de l'actif à court terme aux 31 décembre 2018 et 2017, et des soldes de fonds aux 1<sup>er</sup> janvier et 31 décembre 2018 et 2017. Nous avons également exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2017, en raison des incidences possibles de cette limitation sur l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation du rein conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation du rein à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation du rein ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation du rein.

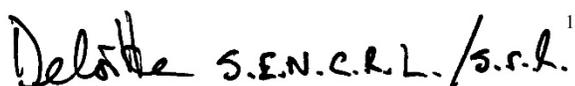
## **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation du rein.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation du rein à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation du rein à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

 Deloitte S.E.N.C.R.L. / s.r.l.<sup>1</sup>

Le 17 juin 2019

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A125888

## La Fondation canadienne du rein

### État des résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2018

	Notes	2018	2017
		\$	\$
<b>Revenus</b>			
Appui du public		<b>23 295 629</b>	21 784 584
Legs et dons en mémoire		<b>3 583 634</b>	4 306 889
Transfert du surplus de The Canadian Kidney Trustee Corporation	13	<b>768 402</b>	1 165 197
Revenus de placement alloués aux opérations	5	<b>683 152</b>	652 482
		<b>28 330 817</b>	27 909 152
Coût des campagnes de financement		<b>11 439 299</b>	11 330 732
Revenus nets		<b>16 891 518</b>	16 578 420
<b>Dépenses</b>			
Programmes			
Recherche		<b>4 110 676</b>	4 136 890
Services aux patients		<b>3 076 461</b>	2 880 877
Sensibilisation au don d'organes		<b>915 043</b>	1 026 579
Services publics éducatifs et communications		<b>2 833 086</b>	2 628 602
Développement de la Fondation du rein		<b>855 179</b>	833 300
		<b>11 790 445</b>	11 506 248
Gestion et administration		<b>3 434 281</b>	3 357 853
Perte à la cession d'immobilisations		<b>15 261</b>	5 137
		<b>15 239 987</b>	14 869 238
Excédent des revenus sur les dépenses avant l'élément suivant		<b>1 651 531</b>	1 709 182
Revenus (pertes) de placement non alloués aux opérations	5 et 6	<b>(318 911)</b>	219 022
<b>Excédent des revenus sur les dépenses</b>		<b>1 332 620</b>	1 928 204

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**La Fondation canadienne du rein**  
**État de l'évolution des soldes de fonds**  
 Exercice terminé le 31 décembre 2018

	Non grevés d'affectations	Investis en immobilisations	Affectés d'origine interne (note 9)	Affectés en dotation d'origine interne	Affectés en dotation d'origine externe (note 8)	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds au 1 <sup>er</sup> janvier 2017	1 184 847	483 341	6 397 832	1 935 241	4 458 607	14 459 868
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses excluant les revenus de placement non alloués aux opérations	527 501	(76 098)	1 257 779	—	—	1 709 182
Revenus de placement non alloués aux opérations	—	—	219 022	—	—	219 022
Dotations	—	—	—	—	61 147	61 147
Revenus de placement réinvestis	—	—	—	—	10 491	10 491
Transfert interfonds affecté en dotation d'origine interne	—	—	1 935 241	(1 935 241)	—	—
Transfert réserve opérationnelle	1 000 000	—	(1 000 000)	—	—	—
Transferts interfonds	594 022	19 391	(613 413)	—	—	—
<b>Soldes de fonds au 31 décembre 2017</b>	<b>3 306 370</b>	<b>426 634</b>	<b>8 196 461</b>	<b>—</b>	<b>4 530 245</b>	<b>16 459 710</b>
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses excluant les revenus de placement non alloués aux opérations	<b>1 839 828</b>	<b>(81 774)</b>	<b>(106 523)</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>1 651 531</b>
Pertes de placement non alloués aux opérations	—	—	<b>(318 911)</b>	—	—	<b>(318 911)</b>
Dotations	—	—	—	—	<b>191 353</b>	<b>191 353</b>
Revenus de placement réinvestis	—	—	—	—	<b>10 911</b>	<b>10 911</b>
Transferts interfonds	<b>(680 506)</b>	<b>139 473</b>	<b>541 033</b>	—	—	—
<b>Soldes de fonds au 31 décembre 2018</b>	<b>4 465 692</b>	<b>484 333</b>	<b>8 312 060</b>	<b>—</b>	<b>4 732 509</b>	<b>17 994 594</b>

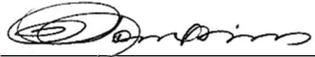
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**La Fondation canadienne du rein**  
**État de la situation financière**  
 au 31 décembre 2018

	Notes	2018	2017
		\$	\$
<b>Actif</b>			
À court terme			
Encaisse		<b>4 200 842</b>	3 051 802
Montant à recevoir de The Canadian Kidney Trustee Corporation	13	<b>770 079</b>	1 181 931
Intérêts à recevoir et autres débiteurs		<b>1 523 655</b>	1 306 245
Frais payés d'avance		<b>709 067</b>	315 157
		<b>7 203 643</b>	5 855 135
Immobilisations	3	<b>1 007 522</b>	988 907
Placements	4	<b>16 721 981</b>	16 077 000
		<b>24 933 146</b>	22 921 042
<b>Passif</b>			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer	10	<b>1 603 650</b>	1 243 231
Apports reportés	7	<b>4 381 379</b>	4 169 796
Apports reportés – programme KRESCENT	7	<b>430 333</b>	486 031
Apports reportés – immobilisations	7	<b>523 190</b>	562 274
		<b>6 938 552</b>	6 461 332
Engagements et obligations contractuelles	11		
<b>Soldes de fonds</b>			
Non grevés d'affectations		<b>4 465 692</b>	3 306 370
Contribution d'un terrain		<b>335 000</b>	335 000
Investis en immobilisations		<b>149 333</b>	91 634
Affectés d'origine interne	9	<b>8 312 060</b>	8 196 461
Affectés en dotation d'origine externe	8	<b>4 732 509</b>	4 530 245
		<b>17 994 594</b>	16 459 710
		<b>24 933 146</b>	22 921 042

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

 , administrateur

 , administrateur

**La Fondation canadienne du rein**  
**État des flux de trésorerie**  
 Exercice terminé le 31 décembre 2018

	<b>2018</b>	2017
	\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des revenus sur les dépenses	<b>1 332 620</b>	1 928 204
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations	<b>106 928</b>	109 549
Amortissement des apports reportés – immobilisations	<b>(40 415)</b>	(39 563)
Perte à la cession d’immobilisations	<b>15 261</b>	5 137
Gain à la vente de placements	<b>(4 441)</b>	(1 936 270)
Variation de la juste valeur non réalisée	<b>451 589</b>	1 191 530
Apports reportés constatés à titre de revenus	<b>(1 396 090)</b>	(1 402 184)
	<b>465 452</b>	(143 597)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Montant à recevoir de The Canadian Kidney Trustee Corporation	<b>411 852</b>	(392 527)
Intérêts à recevoir et autres débiteurs	<b>(217 410)</b>	343 733
Frais payés d’avance	<b>(393 910)</b>	81 233
Créditeurs et charges à payer	<b>360 419</b>	157 398
	<b>160 951</b>	189 837
Augmentation des apports reportés	<b>1 757 144</b>	1 400 578
(Diminution) augmentation des apports reportés – réserve sur les revenus de placement	<b>(203 838)</b>	197 141
	<b>1 553 306</b>	1 597 719
	<b>2 179 709</b>	1 643 959
<b>Activités d’investissement</b>		
Acquisition de placements	<b>(1 161 045)</b>	(16 120 913)
Produit de la vente de placements	<b>68 916</b>	15 596 706
Acquisition d’immobilisations	<b>(140 804)</b>	(26 942)
Produit de la cession d’immobilisations	<b>—</b>	975
	<b>(1 232 933)</b>	(550 174)
<b>Activités de financement</b>		
Dotations	<b>191 353</b>	61 147
Revenus de placement réinvestis	<b>10 911</b>	10 491
	<b>202 264</b>	71 638
Augmentation nette de l’encaisse	<b>1 149 040</b>	1 165 423
Encaisse au début	<b>3 051 802</b>	1 886 379
<b>Encaisse à la fin</b>	<b>4 200 842</b>	3 051 802

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## **1. Mission de la Fondation canadienne du rein**

La Fondation canadienne du rein (la « Fondation du rein ») a pour raison d'être de rehausser la santé rénale ainsi que de favoriser la réduction et, dans la mesure du possible, l'élimination du fardeau que représentent les maladies rénales. Les principaux bénéficiaires sont les personnes qui sont touchées par une maladie rénale ou qui risquent de l'être. La Fondation du rein offre :

- l'espoir par la recherche et son intégration au traitement, à la prévention et au ralentissement de l'évolution de la maladie rénale;
- le soutien par l'accès aux soins, au confort et à la transplantation;
- la prise en charge par les connaissances, le renforcement des capacités et l'appartenance;
- l'engagement par un public renseigné et par des politiques et des stratégies publiques efficaces.

La Fondation du rein s'appuie sur un vaste réseau de bénévoles qualifiés travaillant en partenariat avec les membres du personnel pour offrir ses programmes et ses services partout au Canada. La Fondation du rein est un organisme de bienfaisance enregistré sous la *Loi de l'impôt sur le revenu* et est constituée en vertu des lois du Canada.

## **2. Méthodes comptables**

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

### *Instruments financiers*

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation du rein devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements, qui sont comptabilisés à la juste valeur. La juste valeur des placements est établie à partir des cours de clôture. Les fluctuations de la juste valeur qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la vente et les gains et les pertes non réalisés sont incluses dans les revenus de placement.

Les coûts de transaction liés aux placements sont passés en dépenses au moment où ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux autres instruments financiers sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats à titre de revenu ou de dépense d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, la Fondation du rein comptabilise à l'état des résultats une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

## **2. Méthodes comptables (suite)**

### *Constatation des produits*

La Fondation du rein utilise la méthode du report pour comptabiliser ses apports. Les apports sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus. Les promesses d'apports non reçus ne sont pas comptabilisées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de revenus lorsque reçus. Les apports affectés sont constatés à titre d'apports reportés et comptabilisés dans les revenus lorsque les dépenses connexes sont engagées ou lorsque les immobilisations afférentes sont amorties. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentation directe des soldes de fonds.

Les revenus de placement non affectés sont constatés lorsqu'ils sont gagnés. Les revenus de placement affectés sont reconnus comme apports reportés et sont constatés à titre de revenus au moment où les dépenses connexes sont engagées. Les revenus de placement devant être ajoutés aux dotations sont constatés à titre d'augmentation directe des soldes de fonds.

Jusqu'à 4 % de la juste valeur des placements est présentée comme étant des revenus de placement alloués aux opérations. Avec l'approbation du conseil d'administration national, des revenus de placement additionnels peuvent être alloués aux opérations pour des fins spécifiques. L'excédent ou l'insuffisance, s'il y a lieu, est présenté comme étant des revenus de placement non alloués aux opérations et est transféré à la réserve sur les revenus de placement.

Les revenus provenant des activités de financement sont présentés sur une base brute lorsque la Fondation du rein est considérée comme étant le principal obligé de cette activité. Certains revenus générés dans le cadre de programmes gouvernementaux fortement réglementés et qui se traduisent par un produit net à la Fondation du rein sont comptabilisés sur une base nette.

### *Dons de services*

La Fondation du rein tire un avantage important des dons de temps et de services de la part de bénévoles. Ces apports d'une grande valeur ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

### *Immobilisations*

Les immobilisations sont capitalisées au coût d'achat et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie utile. L'équipement de bureau et les autres immobilisations sont amortis sur une durée de 5 ans. Le matériel informatique est amorti sur une durée de 3 ans. Le bâtiment reçu en don est constaté à sa valeur d'évaluation et est amorti sur une durée de 25 ans.

### *Ventilation*

La Fondation du rein classe ses activités en fonction de son développement, de la gestion et administration, et de ses quatre programmes d'activités : recherche, services aux patients, sensibilisation au don d'organes et services publics éducatifs et communications. Les coûts associés à chaque activité incluent tous les coûts directs liés à ces activités, y compris les dépenses salariales et les autres dépenses directes. La Fondation du rein contracte également certaines dépenses d'exploitation courantes par rapport à ces activités. Elle examine annuellement ses allocations de coûts pour s'assurer qu'elles demeurent conformes aux changements apportés à ses activités d'exploitation. Les modifications de ces allocations sont appliquées dans l'année de la révision.

Lorsque des coûts partagés ou indirects sont liés à plus d'une activité, la Fondation du rein ventile ces coûts en fonction des efforts déployés pour chaque activité. Ces coûts incluent les dépenses liées au personnel administratif, les dépenses de location et d'autres dépenses d'exploitation ne pouvant être imputées directement à une activité spécifique. Les dépenses admissibles sont ventilées soit selon les espaces physiques, soit selon le temps alloué aux activités par les employés.

**2. Méthodes comptables (suite)**

*Ventilation (suite)*

La Fondation du rein ventile une partie des dépenses des campagnes de financement aux services publics éducatifs et communications pour une de ses activités sur la base du principe que certains messages communiqués lors de cette activité sont principalement à des fins éducatives et promeuvent l'engagement du public. Ces coûts sont ventilés selon les meilleures estimations de la direction concernant la tranche des coûts directs du matériel éducatif qui s'applique à des activités non reliées au financement.

*Utilisation d'estimations*

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux NCOSBL, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des revenus et des dépenses constatées au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

**3. Immobilisations**

	2018			2017
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Bâtiment	930 000	404 700	525 300	562 500
Terrain	335 000	—	335 000	335 000
Matériel informatique	913 398	797 142	116 256	51 828
Équipement de bureau	323 174	293 789	29 385	36 199
Autres	60 017	58 436	1 581	3 380
	<b>2 561 589</b>	<b>1 554 067</b>	<b>1 007 522</b>	988 907

**4. Placements**

	2018			2017		
	Juste valeur	Coût	Gains (pertes) non réalisés	Juste valeur	Coût	Gains (pertes) non réalisés
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fonds du marché monétaire	2 025 845	2 034 606	(8 761)	2 011 709	2 017 538	(5 829)
Fonds d'obligations	4 504 309	4 668 691	(164 382)	4 201 530	4 298 399	(96 869)
Fonds d'actions canadiennes	3 608 152	3 929 274	(321 122)	3 518 653	3 437 897	80 756
Fonds d'actions internationales	6 583 675	6 516 494	67 181	6 345 108	6 298 661	46 447
	<b>16 721 981</b>	<b>17 149 065</b>	<b>(427 084)</b>	16 077 000	16 052 495	24 505

Les justes valeurs des placements sont basées sur le cours du marché en fin d'exercice.

**5. Revenus de placement**

Les revenus de placement se composent des éléments suivants :

	<b>2018</b>	2017
	\$	\$
Gain à la vente de placements	<b>4 441</b>	1 936 270
Distribution sous forme de dividendes et intérêts	<b>618 462</b>	346 185
Variation de la juste valeur non réalisée	<b>(451 589)</b>	(1 191 530)
	<b>171 314</b>	1 090 925

La présentation des revenus de placement aux états financiers est la suivante :

	<b>2018</b>	2017
	\$	\$
État des résultats		
Revenus de placement alloués aux opérations	<b>683 152</b>	652 482
Revenus (pertes) de placement non alloués aux opérations (note 6)	<b>(318 911)</b>	219 022
Augmentation directe des apports reportés		
Revenus (pertes) de placement affectés aux dotations d'origine externe (note 7a)	<b>(203 838)</b>	197 141
Revenus de placement alloués aux apports reportés	—	11 789
État de l'évolution des soldes de fonds		
Revenus de placement réinvestis dans les fonds de dotation	<b>10 911</b>	10 491
	<b>171 314</b>	1 090 925

**6. Réserve sur les revenus de placement**

En conformité avec la politique d'appropriation des revenus de placement de la Fondation du rein, les revenus de placement alloués aux opérations sont déterminés au début de l'année comme étant un pourcentage de la juste valeur des placements, avec un maximum de 4 %. Avec l'approbation du Conseil d'administration national, des revenus de placement additionnels peuvent être alloués aux opérations à des fins spécifiques. Tout excédent des revenus de placement par rapport au montant alloué est reconnu comme étant un revenu de placement non alloué aux opérations. Dans la mesure où le revenu de placement est moindre que le montant alloué, le manque à gagner est retiré de la réserve sur les revenus de placement et est reconnu comme une diminution du revenu de placement non alloué aux opérations. Les objectifs de cette politique sont de présenter annuellement un montant plus stable de revenus de placement à l'état des résultats et d'aider à maintenir le capital, ceci s'appliquant également aux années au cours desquelles les marchés sont moins performants.

**6. Réserve sur les revenus de placement (suite)**

	<b>2018</b>	2017
	\$	\$
Solde au début	<b>1 605 362</b>	1 521 984
Revenus (pertes) de placement non alloués aux opérations	<b>(318 911)</b>	219 022
Transfert au fonds affecté d'origine interne pour le Fonds d'innovation	<b>135 644</b>	(135 644)
Solde à la fin	<b>1 422 095</b>	1 605 362

En 2018 et 2017, le conseil d'administration national a approuvé des revenus de placement additionnel de 200 000 \$ pour être alloués aux opérations afin d'établir un Fonds d'innovation.

Le solde en réserve sur les revenus de placement à la fin de l'exercice comprend un engagement de 230 054 \$ (135 644 \$ en 2017) pour le Fond d'innovation. La réserve sur les revenus de placement est une composante du fonds affecté d'origine interne (note 9).

**7. Apports reportés**

a) *Apports reportés*

Les apports reportés comprennent des apports pour lesquels le donateur impose des affectations pour une raison spécifique, augmentés des revenus de placement tirés des affectations en dotation d'origine externe. Ces montants sont constatés aux revenus quand les dépenses relatives à ces affectations sont engagées. La Fondation du rein se conforme à ces affectations d'origine externe.

	Solde au début	Ajouts	Débours	Solde à la fin
	\$	\$	\$	\$
Revenus de placement des fonds affectés en dotation d'origine externe (note 5)	1 245 300	<b>9 919</b>	<b>213 757</b>	<b>1 041 462</b>
Recherche	509 792	<b>740 598</b>	<b>285 983</b>	<b>964 407</b>
Sensibilisation au don d'organes	698 453	<b>457 599</b>	<b>362 234</b>	<b>793 818</b>
Services publics éducatifs et communications	916 438	<b>38 477</b>	<b>253 022</b>	<b>701 893</b>
Services aux patients	661 043	<b>114 256</b>	<b>159 332</b>	<b>615 967</b>
Autres	138 770	<b>189 244</b>	<b>64 182</b>	<b>263 832</b>
	4 169 796	<b>1 550 093</b>	<b>1 338 510</b>	<b>4 381 379</b>

b) *Apports reportés – programme KRESCENT*

La Fondation du rein gère le Programme national de formation scientifique et d'encadrement des chercheurs spécialisés dans le domaine rénal (KRESCENT) pour lequel elle amasse et administre les fonds. Les fonds amassés et consacrés au Programme sont assujettis aux méthodes et pratiques comptables en vigueur pour le programme général de recherche de la Fondation du rein.

	<b>2018</b>	2017
	\$	\$
Solde au début	<b>486 031</b>	358 626
Plus : commandites et dons reçus	<b>1 882</b>	127 405
Moins : montants reconnus dans les revenus durant l'exercice	<b>(57 580)</b>	—
Solde à la fin	<b>430 333</b>	486 031

## 7. Apports reportés (suite)

### c) Apports reportés – immobilisations

Ce solde inclut les dons et les achats en immobilisations avec les fonds désignés à cet effet.

	<b>2018</b>	2017
	\$	\$
Solde au début	<b>562 274</b>	594 285
Plus : apports reçus	<b>1 331</b>	7 552
Moins : montants reconnus dans les revenus durant l'exercice	<b>(40 415)</b>	(39 563)
Solde à la fin	<b>523 190</b>	562 274

## 8. Affectés en dotation d'origine externe

Les fonds affectés en dotation d'origine externe représentent le montant initial de la dotation.

	<b>2018</b>	2017
	\$	\$
Recherche	<b>2 373 203</b>	2 192 174
Autres activités spécifiées	<b>2 026 693</b>	2 006 238
Non spécifiées	<b>332 613</b>	331 833
	<b>4 732 509</b>	4 530 245

Le changement de la juste valeur pour les dotations d'origine externe est reflété dans les apports reportés.

## 9. Affectés d'origine interne

Le solde de fonds d'affectations d'origine interne comprend des ressources désignées par le conseil d'administration à des fins spécifiques. Ces fonds se composent de ce qui suit :

	<b>2018</b>	2017
	\$	\$
Surplus pour utilisation au cours des prochaines années	<b>3 306 764</b>	2 000 590
Engagements pour la recherche (incluant le programme KRESCENT)	<b>3 162 111</b>	3 934 559
Réserve sur les revenus de placement (note 6)	<b>1 422 095</b>	1 605 362
Renforcement des capacités pour la Saskatchewan	<b>190 548</b>	190 548
Renforcement des capacités pour le Manitoba	<b>121 336</b>	213 805
Dépenses en immobilisations futures pour l'Alberta du Sud	<b>80 000</b>	80 000
Programmes du Manitoba	<b>29 206</b>	35 953
Fonds d'innovation	<b>—</b>	135 644
	<b>8 312 060</b>	8 196 461

En 2016, le conseil d'administration national a approuvé une politique visant à encourager la responsabilité financière à long terme. La politique permet aux divisions et au bureau national de transférer une partie de leur part de l'excédent consolidé pour les dépenses au cours des prochaines années.

## La Fondation canadienne du rein

### Notes complémentaires

31 décembre 2018

#### 10. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer comprennent des sommes à remettre à l'État de 7 053 \$ (12 034 \$ au 31 décembre 2017).

#### 11. Engagements et obligations contractuelles

La Fondation du rein a des engagements pour la recherche (incluant le programme KRESCENT). Ces engagements, diminués des apports reportés pour la recherche, totalisent 2 222 439 \$. De plus, la Fondation du rein a signé une entente de cinq ans en 2016 avec le réseau Canadians Seeking Solutions and Innovations to Overcome Chronic Kidney Disease (Can SOLVE CKD). L'engagement pour ce projet représente un montant de 939 672 \$. La Fondation du rein s'est engagée, en vertu de contrats de location-exploitation à long terme relatifs à ses locaux, à verser des montants minimaux totalisant 1 846 898 \$ et dont elle est responsable, à l'exception de certaines dépenses d'exploitation. Ces montants sont censés être payés au cours des prochains exercices selon le calendrier suivant :

	Engagements de recherche	Contrats de location- exploitation
	\$	\$
2019	2 102 144	767 037
2020	1 034 967	545 819
2021	25 000	294 432
2022	—	211 803
2023	—	27 139
2024 et suivants	—	668

#### 12. Ventilation

Les dépenses de gestion et administration ont été ventilées comme suit :

	2018	2017
	\$	\$
Services aux patients	<b>601 572</b>	579 782
Recherche	<b>375 457</b>	307 476
Services publics éducatifs et communications	<b>309 570</b>	289 701
Coût des campagnes de financement	<b>246 077</b>	244 831
Développement de la Fondation du rein	<b>167 477</b>	168 453
Sensibilisation au don d'organes	<b>160 146</b>	183 982

Comme le décrit la note portant sur les principales méthodes comptables, certaines charges encourues en même temps que les campagnes de financement ont été affectées à d'autres activités :

	2018	2017
	\$	\$
Services publics éducatifs et communications	<b>135 545</b>	134 024

**13. Opérations entre parties liées**

La Fondation du rein a un intérêt économique dans The Canadian Kidney Trustee Corporation (la « Fiducie »), puisque la Fiducie est l'organisme national dédié aux levées de fonds afin de supporter La Fondation du rein par la collecte et la revente de biens donnés, incluant des vêtements et des articles ménagers. Durant l'année, la Fondation du rein a effectué des opérations avec la Fiducie, qui ont eu lieu dans le cours normal des activités et qui sont mesurées à la valeur d'échange. Le montant dû entre ces parties liées est présenté distinctement dans les états financiers.

Durant l'année, la Fondation du rein a refacturé des frais de gestion pour un montant de 73 704 \$ (87 284 \$ en 2017) pour les services administratifs rendus.

Le résumé des informations financières de la Fiducie aux 31 décembre 2018 et 2017 et pour les années terminées à ces dates est présenté ci-dessous :

	<b>2018</b>	2017
	\$	\$
État de la situation financière		
Actif	<b>1 071 947</b>	1 563 300
Passif	<b>1 071 947</b>	1 563 300
Le passif inclut des comptes payables à la Fondation du rein pour un montant de 770 079 \$ (1 181 931 \$ en 2017)		
État des résultats		
Total des produits	<b>5 945 681</b>	6 505 418
Total des charges	<b>5 177 279</b>	5 340 221
Transfert du surplus à la Fondation du rein	<b>768 402</b>	1 165 197
Excédent des produits sur les charges	—	—
	<b>2018</b>	2017
	\$	\$
État des flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	<b>(562 295)</b>	450 471
Activités d'investissement	—	(16 586)
Activités de financement	—	(11 571)
Augmentation nette de l'encaisse	<b>(562 295)</b>	422 314

#### **14. Instruments financiers**

##### *Risque de crédit*

La Fondation du rein est exposée au risque de crédit découlant du fait que les donateurs et les débiteurs pourraient éprouver des difficultés financières et ne seraient pas en mesure de respecter leurs engagements. Cependant, les donateurs et les débiteurs de la Fondation du rein sont nombreux et variés, ce qui lui permet de réduire la concentration du risque de crédit.

##### *Risque de marché*

Le portefeuille de placement de la Fondation du rein est exposé au risque de marché, soit celui que la valeur d'un instrument financier fluctue à la suite des variations du cours du marché, que ces variations soient imputables à des facteurs propres à un titre particulier ou à son émetteur ou encore à des facteurs touchant l'ensemble des valeurs mobilières négociées. Ces risques incluent les risques de variation des taux d'intérêt et de change. Le portefeuille de placement de la Fondation du rein est géré professionnellement sur la base d'une politique de placement diversifiée afin de gérer ce risque. Le portefeuille de placement est examiné de façon régulière par le National Finance and Audit Committee de la Fondation du rein.

##### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation du rein ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. La Fondation du rein surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de ses activités pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 31 décembre 2018, les principaux passifs financiers de la Fondation du rein étaient les créditeurs et charges à payer.

#### **15. Informations supplémentaires**

En 2018, la rémunération totale des employés de la province de l'Alberta, dont la principale fonction est la tenue de campagnes de financement, est de 165 503 \$.